



**FORMATION  
OBLIGATOIRE**

**INTERVENANTS**  
Formateurs  
spécialisés dans le  
secteur CHR

**METHODE**  
Cours théoriques,  
outils pédagogiques

## PROGRAMME

# LE PERMIS DE FORMER – MISE À JOUR

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux :  
**Tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.**

**PRÉ REQUIS :** Être titulaire du permis de former  
**VISIO :** Connexion internet et pc OU tablette avec webcam

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

## FORMATION 7 HEURES

INTER ENTREPRISES - 6 À 15 PARTICIPANTS

### ■ CADRE DE LA FORMATION

- RAISON DE LA FORMATION
- ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SECTEUR C.H.R.D

### ■ LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL

- LES CONTRATS EN ALTERNANCE
- LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX ALTERNANTS

### ■ ENCADRER UN ALTERNANT, L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

- TYPOLOGIE DES ALTERNANTS
- POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ
- ACCOMPAGNER L'ALTERNANT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

### ■ PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE : TRANSMISSION DES SAVOIRS EN SITUATION DE TRAVAIL

- LOGIQUE DE L'ALTERNANCE
- ANALYSER ET DÉCRIRE SON MÉTIER
- CONSTRUIRE UNE SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL

### ■ L'ÉVALUATION

### ■ COORDINATION DES ACTEURS DU PARCOURS

- LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE
- OUTILS DE COORDINATION ET DE SUIVI

**VALIDATION DE LA FORMATION :** Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation Permis de former et d'un guide d'application.

